

### Trois quarts des ménages du Nouveau-Brunswick étaient propriétaires de leur logement

Une personne ou un groupe de personnes qui occupent le même logement privé est un **ménage**. Les ménages peuvent être divisés en ménages familiaux et en ménages non familiaux. Les **ménages familiaux comptant un couple** se composent d'un couple marié ou d'un couple vivant en union libre (avec ou sans enfants) et sans des personnes supplémentaires. Les couples peuvent être de sexe opposé ou de même sexe. Les **autres ménages familiaux** comprennent les ménages unifamiliaux avec des personnes supplémentaires et les ménages multifamiliaux avec ou sans des personnes supplémentaires. Les **ménages non familiaux** se composent d'une personne vivant seule ou plusieurs personnes qui partagent le même logement privé mais qui ne forment pas une [famille de recensement](#), comme des colocataires ou des frères et sœurs.

- Les ménages des provinces de l'Atlantique affichaient les taux d'accession à la propriété les plus élevés au pays. Selon les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, parmi les 314 035 ménages du Nouveau-Brunswick, les trois quarts (75,7 %) étaient propriétaires de leur logement, ce qui représente le deuxième taux d'accession à la propriété le plus élevé au Canada, derrière Terre-Neuve-et-Labrador (77,5 %). À l'échelle nationale, 69,0 % des ménages étaient propriétaires de leur logement.
- Des taux d'accession à la propriété similaires ont été observés lors du Recensement de 2006, avec 75,5 % des ménages du Nouveau-Brunswick et 68,4 % des ménages canadiens étant propriétaires de leur logement.
- Indépendamment du type de ménage, les taux d'accession à la propriété du Nouveau-Brunswick étaient supérieurs à ceux de l'échelle nationale. Au Nouveau-Brunswick, les ménages familiaux comptant un couple avaient le taux d'accession à la propriété le plus élevé, puisque 87,4 % étaient propriétaires de leur logement, alors que les ménages non familiaux affichaient le taux d'accession à la propriété le plus faible (57,2 %). Chez les ménages monoparentaux, six sur dix (59,1 %) étaient propriétaires de leur logement.

